



**DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – ENVIRONNEMENT (8.8)**  
**Demande d'attribution de bracelets cervidés à l'adjudicataire du droit de chasse de la forêt communale.**

La commune de Pannes est propriétaire d'une forêt dans le département de la Meuse d'une contenance de 98.9 ha et bénéficie du Régime Forestier.

Située dans la région naturelle de la Woëvre, les peuplements forestiers qui la composent sont naturellement des chênaies pédonculées.

Notre document de gestion, l'aménagement forestier (2012-2031), prévoit le renouvellement naturel de 19.22 ha de futaies de chênes mûres. Cette année, une fructification remarquable des arbres a permis de déclencher les coupes de renouvellement sur une parcelle forestière de 7.5 ha.

Néanmoins, l'adjudicataire du droit de chasse de la forêt communale ainsi que notre Technicien Forestier Territorial local (O.N.F.) nous ont fait part de leurs fortes inquiétudes quant à la pleine réussite de la régénération.

En effet, depuis environ trois années, la forêt voit se développer une population non maîtrisée de cerf élaphe (Ci-joint le compte-rendu du chasseur par jour de chasse pour la saison 2020-2021).

Le 05 décembre 2020, il a été compté jusqu'à 26 cervidés en même temps sur 98.9 ha soit 26 animaux aux 100ha.

D'après notre Technicien Forestier local, les populations de cerf ne doivent pas excéder 0.5 cerf/100 ha sur un massif afin de respecter l'équilibre forêt-gibier et permettre le renouvellement des chênaies de la Woëvre sans protections onéreuses.

Conscient de ces enjeux, l'adjudicataire de chasse souhaite participer activement à la régulation de cette espèce mais a malheureusement vu sa demande de bracelet cervidé en 2020 refusée par la Fédération Départementale des chasseurs de la Meuse et craint qu'elle le soit à nouveau en 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, soutient la demande 2021-2022 d'attribution du chasseur de la forêt communale et demande à Madame la préfète de la Meuse d'appuyer cette demande auprès de l'organisme en charge de l'élaboration des plans de chasse.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- a) Services mutualisés : réflexion du groupe de travail sur le service mutualisé, il en est ressorti que le conseil municipal se retrouverait chaque deuxième samedi du mois afin de réaliser des travaux communaux.
- b) Air d'aspiration des pompiers: point sur les travaux en cours.
- c) Information sur l'arrêté de péril de Mr Gueusquin.
- d) Information sur le devenir de notre église : un courrier a été transmis au sénateur O Jacquin.
- e) Signature de l'acte d'acquisition du terrain du Conseil Départemental 54 à partir du 15/04/2021.
- f) Information sur le nouveau site internet.
- g) Information sur les travaux forestiers dans la parcelle 6.
- h) Travaux de voirie par le conseil départemental "rue de l'Orme " en juin ou juillet 2021.
- i) Travaux Enedis "rue de l'Orme".
- j) Informations sur le PLUi.
- k) La Tournée (CCM&M) de passage à Pannes la semaine du 02/07/2021 avec différentes expositions.
- l) Pannes Loisirs : manifestations 2021.
- m) Fête patronale 2021 : septembre 2021, exposition sur le devenir des églises, marche, ...